

Vent violent et tempête

Les **vents violents** sont des vents de force 10 à 12 sur l'échelle de Beaufort, soit des vents atteignant au minimum 89 km/h. Ces vents violents s'accompagnent de fortes précipitations et parfois d'orages, pouvant produire des tornades.

Une **tempête** se définit par des vents violents se propageant sur une vaste étendue, de quelques centaines à quelques milliers de kilomètres.

Une **tornade** est un vent tourbillonnant très fort, pouvant dépasser les 100 km/h, mais d'étendue limitée. Elle se forme lorsque l'air chaud et humide de la mer rencontre l'air froid et sec des terres.



Souvenez vous...



Dans le département du Nord, la fréquence des tornades est supérieure à la moyenne nationale.

Le 17 février 2020, le département du Nord est touché par la tornade Dennis. Elle prive 3 500 habitations d'électricité et engendre 435 interventions de pompiers.

Dans la soirée du 3 août 2008, une tornade de très forte intensité (EF4) a ravagé plusieurs communes du Val-de-Sambre. Les dégâts, d'une ampleur considérable, ont été observés dans sept territoires communaux. La ville de Hautmont a été la plus touchée par le phénomène. Cette tornade a provoqué la mort de 3 personnes.



Vents violents : **soyez vigilants !**

Respecter les consignes générales et... ces consignes spécifiques



- Se mettre à l'abri dans un bâtiment



- Ranger ou fixer les objets sensibles
au vent



- Ne pas s'approcher des arbres



- Ne pas toucher aux installations
électriques endommagées ou au sol